



SERVICE SOCIAL

- Accompagnement administratif, social et budgétaire
- Prévention des risques liés à l'endettement avec l'aide éducative budgétaire
- Accompagnement dans les demandes administratives (dossier AAH, CSS, déclaration trimestrielle, retraite, dossier de surendettement...), Fond solidarité logement, Fond d'impayés d'énergie
- Aides diverses : aides alimentaires d'urgence en cas de rupture de ressources

CONTACT ET PRISE DE RENDEZ-VOUS

03 84 65 69 17
1^{er} et 3^{ème} jeudi de 13H30 à 17H sur rendez-vous

SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés. Elle vise à restaurer l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants en mobilisant toutes les politiques publiques.

La politique de la ville porte deux ambitions fortes : la réduction des écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines, et l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants, en luttant notamment contre toute forme de discrimination.

Éducation, emploi, logement et cadre de vie... la politique de la ville est interministérielle et mobilise l'ensemble des politiques de droit commun et des services publics. Elle dispose aussi de moyens d'intervention spécifiques pour répondre au cumul de difficultés que rencontrent les habitants des quartiers défavorisés.



CONTACT ET PRISE DE RENDEZ-VOUS
03 84 65 69 17
1^{er} et 3^{ème} jeudi de 13H30 à 17H sur rendez-vous



ORDINATEUR ET CONNEXION INTERNET À DISPOSITION pour toute démarche administrative, informatique, sociale ou scolaire



Maison de services au public

TOI' SERVICES

PERMANENCES MULTI-SERVICES DROIT - SOCIAL - ÉDUCATION - SANTÉ

LIEU UNIQUE DE PERMANENCES POUR VOUS FACILITER ET VOUS ASSURER UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES ET AUX DROITS

2 RUE DE LORRAINE - 70100 GRAY
QUARTIER DES CAPUCINS - BÂTIMENT BLEU
03 84 32 41 29



LA MAISON DE SERVICE AU PUBLIC

Les Maisons de services au public délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, les Maisons de services au public articulent présence humaine et outils numériques.

ACCUEILLIR

La MSAP est accessible à tous. Elle servira de relais entre vous et les administrations partenaires et vous accompagnera dans vos démarches administratives. Il s'agit d'un service gratuit, confidentiel et sans rendez-vous.

INFORMER / ORIENTER

La MSAP vous accueille du lundi au vendredi pour vous guider dans vos démarches auprès des dif-

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES 70



PERMANENCES JURIDIQUES

Le CIDFF 70 propose ainsi, à destination de tout public, une information juridique gratuite et confidentielle dans les domaines du droit de la famille (filiation, autorité parentale, union et rupture du couple, pensions alimentaires...), du droit pénal (violences conjugales, abandon de famille, non représentation d'enfant...), de l'organisation judiciaire (tribunal compétent, aide juridictionnelle...), du droit du travail...

CONTACT PRISE DE RENDEZ-VOUS

03 84 76 32 38
1^{er} vendredi du mois 9H30 - 12H et 13H - 16H

PERMANENCES « VIVRE SANS VIOLENCE »

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Haute- Saône). Accueil écoute et accompagnement des femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales.

CONTACT PRISE DE RENDEZ-VOUS

03 84 76 32 38
4^{ème} vendredi du mois 9H - 12H

férents organismes partenaires : Pôle emploi, CAF, CPAM, MSA, CARSAT...

Sur place, un agent d'accueil est à votre écoute, il est chargé de vous donner une information de premier niveau et de vous accompagner, selon vos besoins, dans la réalisation de démarches en ligne, sur les sites des partenaires.

ACCOMPAGNER

Vous trouverez également dans nos locaux un ordinateur connecté à internet (visio-contact CAF) que vous pouvez utiliser seul ou aidé de notre agent pour réaliser toutes vos démarches en ligne.

CONTACT

03 84 32 41 29
LUNDI À JEUDI 8H30 - 12H ET 13H - 16H30
VENDREDI 8H - 12H

ASSURANCE MALADIE



La CPAM de Haute-Saône propose un point d'accueil unique à Gray.

· Libre accès :
jeudi 9H - 12H
· Sur rendez-vous :
jeudi 13H30 - 17H



Le service social reçoit sur rendez-vous, le mercredi, les assurés en arrêt de travail maladie ou accident de travail/maladie professionnelle, qui se questionnent sur leur retour à l'emploi.

CONTACT ET PRISE DE RENDEZ-VOUS :

3646 - www.ameli.fr

AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT



L'ADIL 70 est une agence d'information sur le logement. Vous êtes locataire ou propriétaire, quelque soit votre projet (location, achat, rénovation, construction) renseignez-vous sur les aspects juridiques financiers et fiscaux.

CONTACT ET PRISE DE RENDEZ-VOUS

03 84 75 60 19
4^{ème} jeudi 9H30 - 12H

UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES



FAMILLES CONSEILS

Association de défense du consommateur, l'UDAF 70 met à la disposition de tous son service de conseil et d'accompagnement (budgétaire, administratif, juridique, social...) dans le cadre de son activité Familles Conseils. Ce service propose aussi un accompagnement dans le montage et le suivi des dossiers de surendettement.

MICROCRÉDIT

C'est une plateforme départementale du microcrédit personnel. Les personnes n'ayant pas accès à un prêt bancaire classique peuvent solliciter le service pour demander un financement permettant la réalisation d'un projet d'amélioration de vie (Mobilité, formation, santé, logement,...).

CONTACT ET PRISE DE RENDEZ-VOUS

03 84 97 18 28
2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois

POINT D'ACCÈS AU DROIT



Le point d'accès au droit est un lieu d'accueil gratuit et confidentiel qui permet d'apporter une information de proximité sur les droits des personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs.

PERMANENCES

1^{er} et 4^{ème} mardi du mois 9H30 - 12H et 13H30 - 17H

LA MUTUELLE FAMILIALE



Depuis 80 ans, la Mutuelle Familiale est un acteur solidaire, démocratique et responsable dans les domaines de la santé, de la prévoyance et de la prévention.

RENDEZ-VOUS INFORMATIFS ET COMPARATIFS GRATUITS

09 71 10 15 15 ou 06 71 86 17 29
dole@mutelle-familiale.fr
1^{er} jeudi de chaque mois 9H - 12H et 13H30 - 17H

ASSOCIATION FRANCE VICTIMES



Aide aux victimes d'infractions, informations juridiques, soutien psychologique : les juristes de l'AAV70 informent et orientent toute victime confrontée à une infraction pénale (violences conjugales, agressions à caractère sexuel, agressions, vols, menaces / injures, harcèlement au travail, accidents de la circulation, destruction, dégradation,...).

CONTACT ET PRISE DE RENDEZ-VOUS

09 70 19 52 52
4^{ème} vendredi du mois 9H - 12H et 13H - 16H

CONCILIATEUR DE JUSTICE



Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.

CONTACT ET PRISE DE RENDEZ-VOUS OBLIGATOIRE

06 52 96 59 82
3^{ème} mardi du mois 9H - 12H

ASSOCIATION ACCOMPAGNEMENT MIGRATION INTÉGRATION 70



Association
Accompagnement
Migration
Intégration

ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL

- Information, conseil et orientation des personnes d'origine étrangère
- Législation et réglementation de séjour des étrangers.
- Appui spécifique et complémentaire aux intervenants du service social départemental auprès des publics d'origine étrangère.
- Interprétariat et Traduction de documents en plusieurs langues...

CONTACT ET PRISE DE RENDEZ-VOUS

03 84 75 36 27
3^{ème} mardi du mois 14H - 17H